

# AMICALE PHILATÉLIQUE DE HOUILLES ET DE SES ENVIRONS

\* FONDÉE EN 1957 \*



## BULLETIN de LIAISON D'INFORMATIONS et d'ÉTUDES

Numéro **187** Janvier 2021



### Après 2 trimestres d'interruption le bulletin reparait.

Pendant le confinement notre Amicale doit poursuivre, même au ralenti, son activité..

Pour cette raison pour les personnes abonnées aux nouveautés vous pouvez prendre contact avec Jacques Cardinaud au 06 50 75 03 44 afin de prendre rendez vous.

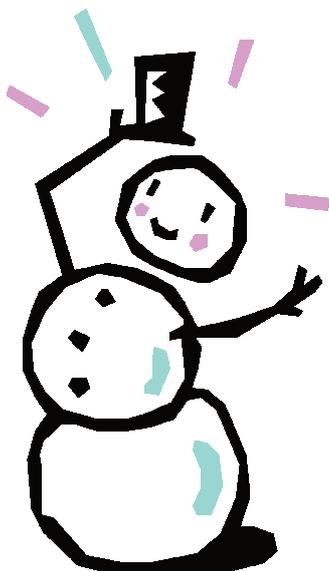
Nous espérons que vous allez bien et que nous pourrons nous retrouver le plus vite possible;

Prenez soin de vous et à bientôt.

### Meilleurs vœux pour 2021.

pour cette raison pour les pers

ndre co



Bonne année à tous



#### Dans ce numéro :

Calendrier	2
Courrier volé	2
Ca s'est passé il y a 100 ans	2
Histoire de la poste de Houilles	3
PV AG	4

Calendrier: 17 janvier - 7 et 21 février - 7 et 21 mars - 11 et 25 avril - 16 mai - 13 et 27 juin 2021 .

Galette Michelet 21h à 23h le lundi 4 janvier 2021 **Ces dates sont données à titre indicatif et devront être confirmées.**

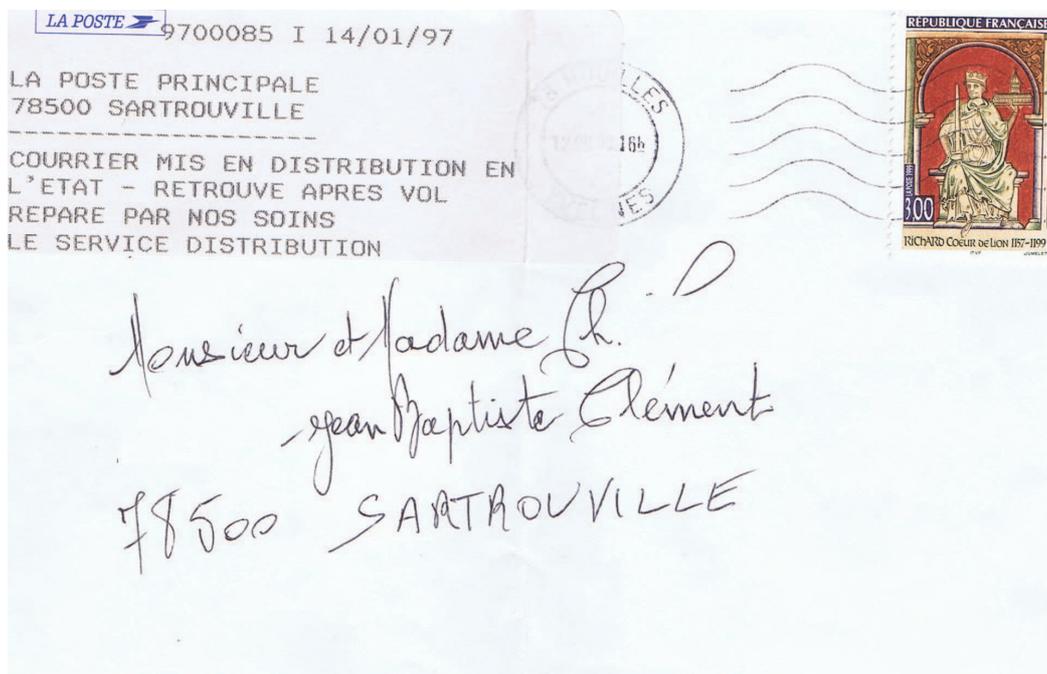
Rappel: la cotisation est due à partir de septembre : 15 €



**Qui dit mieux ?**

Courrier reçu ce 7 octobre 2020.

Est il au bon tarif, si oui lequel?



Courrier « réparé » après vol entre Houilles et Sartrouville en 1997.

Merci de nous communiquer votre **adresse e-mail**, si ce n'est déjà fait. Cela peut nous permettre de vous communiquer rapidement les dernières informations (changement de salle

**Ca s'est passé il y a 100 ans**

5 février 1921: Henri Fayol , ingénieur, recommande la privatisation des Postes et Télégraphes.

D'après: Postes et Télécommunications françaises. Une chronologie du XX<sup>ème</sup> siècle

## Histoire du bureau de poste de Houilles

(paru dans le bulletin n° 1 de l'APH de janvier 1973)

Le service des correspondances organisé de ville en ville sous le nom de "Grande poste" avait établi des relais dans les localités intermédiaires, c'est ainsi que sur la route de haute Normandie, il en existait un à Franconville, où un maître de poste venait chaque jour d'Argenteuil avec sa voiture prendre livraison du courrier et le répartissait ensuite dans cette localité et dans celles de Bezons et de Houilles.

Le "Journal de Valentin Gagnon" maître de poste à Argenteuil nous relate dans son livre de raison, le rôle qu'il avait à assumer :

Le 1er Décembre 1757, délaissant son commerce de menuisier il achète la charge de maître de poste aux lettres. Son rôle consistait à se rendre tous les jours à Franconville, jusqu'au 9 Juin 1761, à Saint-Denis ensuite, pour y porter et prendre le courrier postal.

Son travail n'était pas toujours sans risques, de mauvais garçons, tout comme de nos jours, l'attendaient au passage pour le dévaliser.

C'est ainsi que le 19 Avril 1761, un dimanche matin précise Gagnon "revenant de Franconville le compagnon de Nagel menuisier, mataqua et me menasa de me fraoé, je ne échaoé de ses mains que parce qu'il parue du monde sur la montagne de Pontoise ."

Le service du port des lettres ne comportait pas pour le maître de poste que le transport des plis à Argenteuil, il devait encore assurer leur distribution aux destinataires ; il disposait pour ce faire d'un facteur nommé "piedton".

Gagnon note que le 29 Avril 1787 "pour la première fois l'on a donné de la part de Mr. l'Intendant général des Postes une médaille pour la faire porter par mon piedton en alant et revenant de Saint-Denis."

Maître de poste consciencieux, on n'eut en haut lieu qu'à se louer de ses services, témoin la note suivante : "16 Juillet 1765, nous avons eu la visite de Mr BOUVET fermier général des postes, avec un contrôleur provincial qui ont visitée mes registres et ont trouvé tout en bon ordre ."

Sans doute fatigué de sa charge Gagnon la cède à dame Marie-Françoise Carpentier originaire de Rosoy-en-Brie, qui continua le même service jusqu'en Janvier 1793, date de mise en régie intéressée de la poste .

Dans une localité voisine, à Carrières, la situation était à peu près la même . Bien qu'à ce moment faisant partie du canton d'Argenteuil, cette commune recevait son courrier par Saint- Germain comme on va le voir par cet extrait du registre de délibérations.

"Le 28 Décembre 1790, nous Maire et Officiers Municipaux, procureur de la commune et notables adjoints de la dite municipalité nomment le nommé Charles Fauget habitant de notre paroisse depuis un an pour notre facteur de port de lettres, pour la dite paroisse de Carrières, s'engage de moment à aller chercher les lettres chez le sieur Proton marchand épicier à Saint-Germain, trois fois par semaine ,qui sont le dimanche mardi et vendredi de chaque semaine et de rendre les lettres à leurs destinataires le jour même , comme aussi le susdit s'oblige de nous rapporter un certificat dudit sieur Proton de l'acquis des lettres que le dit Proton lui aura donné tous les huit jours ès mains de Mr. le Maire, comme aussi le dit Fauget aura pour son salaire deux sols par lettre et prions le sieur Proton de ne délivrer aucune lettre sans que les deux sols du facteur soient payés."

A suivre

## Procès-Verbal de la 64<sup>ème</sup> Assemblée Générale

L'amicale Philatélique de Houilles a tenu sa 64<sup>ème</sup> Assemblée Générale le 18 octobre 2020 à la salle Michelet à Houilles.

Alain Bigot Président souhaite la bienvenue aux sociétaires présents au nombre de 12.

Il donne lecture du procès-verbal de la 63<sup>ème</sup> assemblée générale qui est adopté à l'unanimité.

Alain Bigot donne lecture du rapport moral. Il remercie les sociétaires présents. Il rappelle le décès de Michel Aubry le jour du montage du dernier salon SIT. Il n'y a plus aujourd'hui de télécartistes. Il remercie les bénévoles qui ont participé durant toutes ces années à la bourse et aux salons. Ce dernier salon s'est bien déroulé malgré la Covid qui était déjà d'actualité.

Certains sociétaires ont renoncé à se déplacer en raison de l'épidémie.

Il indique que les panneaux d'exposition ont été cédés à la ville de Houilles.

Alain Bigot donne les résultats financiers de l'année écoulée. Il rappelle les chiffres de l'année : subvention, SIT. La situation est saine. Les deux rapports, moral et financier, sont approuvés à l'unanimité.

Jacques Cardinaud responsable des nouveautés qui a repris « en catastrophe » le service après le décès de Michel Aubry indique qu'il est nécessaire de passer plus souvent pour certains. Il signale, une nouvelle fois, que la poste émet beaucoup de timbres en feuilles numérotées de Marianne, blocs ... qui ne seront fournis que sur commande vu leur prix élevé. Pour toute demande de modification d'abonnement il faut prévenir bien à l'avance. Il indique qu'il a fourni les timbres chez lui durant le confinement.

Yves Thévenin responsable de la bibliothèque rappelle les règles de fonctionnement ; il évoque les achats d'ouvrages et indique qu'il y a peu d'emprunts.

Jean-Paul Fournier parle du bulletin et indique qu'il a moins d'articles et qu'il reprendra de vieux articles.

Pas de questions diverses.

L'Assemblée commencée à 10 h 30 s'achève à 11 h 00 sans le traditionnel verre de l'amitié interdit en raison de la Covid.

